Analyse des accidents par l'arbre des causes

Qualité - Sécurité - Environnement

14/11/2026

Public et prérequis

Aucun

- Agents de maîtrise
- Encadrement
- Animateurs sécurité

Les objectifs

Utiliser une méthode d'analyse des accidents du travail pour améliorer la prévention en entreprise
Analyser un accident ou une situation dangereuse

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Support écrit
Étude de cas
Mise en pratique de l'analyse complète par rapport à une situation simulée (vidéo de l'INRS)

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Rappel du cadre général de la prévention

- Enjeux de la prévention
- Principes généraux de prévention
- Obligations de l'employeur et des salariés

Analyse d'accident : pour quoi faire ?

- Définitions
- Objectifs
- Enjeux sociaux, économique et juridiques

Etude de l'accident du travail

- Enquête
- Compte-rendu

Méthode d'analyse de l'arbre des causes

- Préparation
- Initiation à la méthode : la recherche des faits, la construction de l'arbre des causes, le plan d'action

RÉFÉRENCE
QSEPHSNO00013S

CENTRES DE FORMATION
Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz

DURÉE DE LA FORMATION
2 jours

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Exercices d’apprentissage de la méthode

Modalités d’évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d’inscription et du devis signé, transmission à l’entreprise de la convention et des documents d’entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour